



0001

Contrat N°

### CONTRAT D'ABONNEMENT MEMBRE DE GIANT STUDIO

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_ NPA, localité: \_\_\_\_\_  
 Tél.: \_\_\_\_\_ Mobile: \_\_\_\_\_  
 Adresse mail: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Type	Prix par cours	Prix par abonnement		
		3 mois (-5%)	6 mois (-8%)	12 mois (-15%)
<input type="radio"/> Black	CHF 26.95	CHF 307.00	CHF 598.00	CHF 1'099.00
<input type="radio"/> Pink	CHF 29.40	CHF 335.00	CHF 652.00	CHF 1'199.00
<input type="radio"/> Gold	CHF 34.30	CHF 391.00	CHF 761.00	CHF 1'399.00

Abonnement:  trimestriel  semestriel  annuel  
 Frais d'inscription : CHF 39.00  
 10% de réduction pour les étudiants

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

- Est réputé membre, toute personne ayant signé un contrat d'abonnement (trimestriel, semestriel ou annuel) avec GIANT STUDIO. Les modalités de paiements sont indiquées sur le contrat.
- GIANT STUDIO offre à ses membres des cours selon le programme affiché sur le site de GIANT STUDIO [www.giantstudio.ch](http://www.giantstudio.ch).
- GIANT STUDIO a le droit d'adapter les prix pour les différents abonnements avec une entrée en vigueur au 1er janvier de chaque année.
- En cas de grossesse, GIANT STUDIO suspend l'abonnement sur présentation d'un certificat médical. Toute suspension prolongera gratuitement l'abonnement pour une durée équivalente au certificat. Toutefois, le montant de l'abonnement reste dû.  
GIANT STUDIO se réserve le droit de prendre une décision pour une suspension éventuelle de l'abonnement en cas d'absence d'une durée minimum de 2 semaines dans les cas suivants. Toutefois, le montant de l'abonnement reste dû
  - Maladies, accidents (uniquement sur présentation d'un certificat médical)
  - Déplacement professionnel ou études
  - Armée
- GIANT STUDIO reste fermé durant les vacances scolaires de Noël. Pour toutes les autres vacances scolaires, GIANT STUDIO se réserve le droit d'instaurer des horaires réduits affichés sur le site de GIANT STUDIO [www.giantstudio.ch](http://www.giantstudio.ch).
- GIANT STUDIO n'assume pas de responsabilité en cas d'accident, blessure ou maladie contractée lors de l'utilisation des installations. GIANT STUDIO ne prend aucune responsabilité en cas de vol ou disparition d'effets personnels.
- Le contrat se renouvelle tacitement à son échéance pour la même durée et selon les conditions valables au moment de la reconduction du contrat. Pour résilier le contrat, un préavis doit parvenir un mois avant la fin de l'échéance de ce dernier à la direction de GIANT STUDIO par lettre recommandée.** Pour les mineurs, la signature du représentant légal est exigée.
- Les membres s'engagent à respecter les règles de vie de GIANT STUDIO.
- Le contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 17 du Code des Obligations et 82 de la Loi Fédérale sur la poursuite pour dette et faillite.
- Seules les dispositions de droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat liant GIANT STUDIO et ses membres. Le for juridique est à Neuchâtel.

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature ( pour les mineurs, la signature du représentant légal est exigée) \_\_\_\_\_

Ada Pisino - Maillerfer 11b - 2000 Neuchâtel - t. +41 (0)32 731 31 75 - f. +41 (0) 32 731 33 23 - [info@giantstudio.ch](mailto:info@giantstudio.ch)

[giantstudio.ch](http://giantstudio.ch)

